

Saint-Jean-de-Braye, le 3 novembre 2020

Monsieur le Proviseur,

aux lauréats du baccalauréat et du BTS



Lycée général et
technologique
Jacques Monod

Le proviseur
Ph. MAUGUIN

Dossier suivi par
Secrétariat du Proviseur

T 02 38 55 72 30
F 02 38 55 72 39
ce.0451462v
@ac-orleans-tours.fr

7 rue Léon Blum
45803 Saint-Jean-de-Braye
Cedex

Objet : remise des diplômes du baccalauréat et du BTS, session 2020

Les diplômes de baccalauréat ou de BTS sont à votre disposition au lycée Jacques Monod.

Les diplômes seront délivrés **sur présentation de votre pièce d'identité** :

- au secrétariat de scolarité (2^{ème} étage) pour les diplômes du baccalauréat
- au secrétariat du DDFPT (1^{er} étage) pour les diplômes de BTS

À titre exceptionnel, votre diplôme pourra être remis à **l'un de vos parents**, à condition qu'il soit en possession d'une procuration rédigée par vos soins (voir modèle joint), de sa carte d'identité et de la photocopie de votre pièce d'identité.

En raison du contexte sanitaire et de l'actuel confinement, il vous est conseillé de solliciter l'envoi du diplôme pas voie postale. L'envoi est effectué par l'établissement avec accusé de réception. Il convient pour cela d'envoyer au lycée (secrétariat de la scolarité) :

- une lettre de demande d'envoi (indiquant les coordonnées du titulaire et l'adresse du titulaire du diplôme à laquelle celui-ci doit être envoyé) signée par vos soins
- la copie de la carte d'identité du diplômé
- une enveloppe format A4 cartonnée
- le bordereau recommandé avec avis de réception mentionnant l'adresse du diplômé comme destinataire
- le timbrage de 6.65€ demandé pour cet envoi

J'appelle votre attention sur le fait que, même en cas de perte ou de destruction de ce diplôme, la réglementation en vigueur interdit la délivrance d'un nouvel original. Le diplôme est établi en un exemplaire unique.

Dans l'attente de vous voir, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Philippe MAUGUIN
Proviseur